



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**Département des Pyrénées-Orientales**  
**COMMUNE D'AMÉLIE-LES-BAINS-**  
**PALALDA**

**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal**  
**Délibération N°52/2026**

MC/SM/MC

Convocation en  
date du :  
21/04/2026

Nombre de  
conseillers  
municipaux en  
exercice :  
27  
Présents :  
20  
Quorum atteint

Affichage de la  
délibération en  
date du :  
... ..

Transmission en  
préfecture en  
date du :  
... ..  
Accusé de  
réception en  
Préfecture du :  
... ..

La présente  
délibération peut  
faire l'objet d'un  
recours gracieux  
dans les deux  
mois à compter  
de sa publicité.  
Elle peut  
également faire  
l'objet d'un  
recours  
contentieux dans  
les deux mois à  
compter de sa  
publicité devant  
le tribunal  
administratif de  
Montpellier (9 rue  
Pitot - 34000  
Montpellier).

Séance du 27 avril 2026 à 18h00.

Sous la présidence de Marie COSTA, Maire.

A la Mairie d'Amélie-les-Bains-Palalda, salle du Conseil Municipal.

**Présents :** Mme Marie COSTA, Maire,  
M. Thierry CO, Mme Danielle HERBAIN, Mme Michelle DUNYACH,  
Mme Nadia PUIG, M. Alain LLAURENSY, Mme Agnès DI FRANCESCO,  
Adjoints au Maire,  
Mme Martine ANDRES, M. Philippe PICAS, Mme Patricia PEREZ,  
M. Alain FUZEAU, Mme Martine MASCARAQUE, M. Eugénio SANCHEZ,  
Mme Valérie BRAY, M. Jordi AUVERGNE, M. Jean LE POTIER,  
Mme Isabelle PARQUIN, M. François ANDRE, M. Albano BORGES,  
M. Olivier REYNAL, Conseillers Municipaux.

**Procurations :** M. Jean-Victor HERETE a donné procuration à M. Alain LLAURENSY, M. Frédéric DEPERROIS a donné procuration à Mme Danielle HERBAIN, M. Jean-Marie CORCOY a donné procuration à Mme Nadia PUIG, Mme Michèle PAOLI a donné procuration à M. Thierry CO, M. Philippe DELATTRE a donné procuration à Mme le Maire, M. Alexandre REYNAL a donné procuration à M. Albano BORGES.

**Absents :** Mme Christiane GASTAL.

**Secrétaire de séance :** M. Alain LLAURENSY.

**OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**  
**- ÉLECTION DES MEMBRES**

Le Président de séance expose :

Par délibération n°45/2026 en date du 27 mars 2026, le Conseil Municipal s'est prononcé sur les modalités de dépôt des listes de candidature à l'élection de la Commission d'Appel d'Offres.

Pour rappel, et s'agissant des communes de plus de 3 500 habitants, celle-ci est présidée par le Maire (ou son représentant) et comprend cinq membres issus du Conseil Municipal, élus au scrutin de liste et à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Les listes de candidature devaient parvenir sous forme de courriel adressé à Madame le Maire, en amont du Conseil Municipal, à l'adresse suivante : [contactmairie@amelie-les-bains.fr](mailto:contactmairie@amelie-les-bains.fr)

Une liste a été réceptionnée :

- Titulaires : Thierry CO, Frédéric DEPERROIS, Danielle HERBAIN, Philippe PICAS, François ANDRE,
- Suppléants : Michelle DUNYACH, Agnès DI FRANCESCO, Alain FUZEAU, Alain LLAURENSY, Isabelle PARQUIN.

L'assemblée délibérante a décidé, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret.

Sont donc élus à la Commission d'Appel d'Offres :

Membres titulaires	Membres suppléants
Thierry CO Frédéric DEPERROIS Danielle HERBAIN Philippe PICAS François ANDRE	Michelle DUNYACH Agnès DI FRANCESCO Alain FUZEAU Alain LLAURENSY Isabelle PARQUIN

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**Après en avoir délibéré,**

**Par 26 voix POUR / 0 voix CONTRE / 0 ABSTENTION**

**des membres présents et représentés**

**DÉSIGNE** les membres susnommés pour siéger à la Commission d'Appel d'Offres,

**DIT** que le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération et le charge de signer tous les actes ou documents y afférents.

**Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.**

**Le Maire,  
Marie COSTA**

**Le secrétaire de séance,  
Alain LLAURENSY**

